

LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES À LA PORTÉE DE CHACUN

L'aide à la mobilité avec Ensemble en Provence

Toute l'année Ensemble en Provence propose aux structures sociales, des sorties culturelles, sportives ou nature dans divers points du département des Bouches-du-Rhône, Arles, Marseille, Saint Martin de Crau, Aix-en-Provence, Martigues... Dès les débuts de Ensemble en Provence, la mobilité est

apparue comme un élément clé du processus. Comment lever un maximum de freins pour que les groupes fassent le déplacement sur ces événements proposés, à l'échelle du vaste territoire départemental ? Il est évident que la question du transport est centrale et constitue un frein majeur.

Aujourd'hui l'aide à la mobilité se fait selon 3 modes :

- 1 ► ENSEMBLE EN CARTREIZE
- 2 ► LA MISE À DISPOSITION
- 3 ► TRANSPORTS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

I- ENSEMBLE EN CARTREIZE

Parce que la mobilité doit d'abord se penser en termes d'autonomie, un partenariat avec le service de transport en commun Cartreize (réseau départemental des cars pour les déplacements inter-urbains) a été mis en place début 2015. Il s'agit de permettre à des groupes allant sur une sortie Ensemble en Provence de bénéficier d'un tarif dédié (forfait 2 € /jour / pers).

- Groupes de maximum 20 personnes (10 pers. par car sinon faire 2 groupes).
- Délai de commande : 3 semaines minimum avant la sortie.

Première étape : réservez votre visite

Contactez le site où vous souhaitez vous rendre, musée, bibliothèque,... obligatoirement inscrit dans le programme Ensemble en Provence. Convenez d'une date de visite. Profitez de cette conversation pour discuter des modalités de médiation et des particularités de votre groupe. Coordonnées du site indiquées sur les supports d'information Ensemble en Provence.

Deuxième étape : repérez votre trajet en car

Déterminez la ligne de car, les arrêts et les horaires de votre trajet : www.lepilote.com



Troisième étape : commandez votre ticket Cartreize

Téléchargez la fiche d'inscription disponible sur la page web de Ensemble en Provence, envoyez-la par fax à Sydney Amsellem au 04 13 31 18 74 ou par mail à ensemblecartreize@cg13.fr. Après validation par les services du Département, la fiche est transférée à EFFIA (prestataire billettique de Cartreize) qui se chargera avec vous de finaliser la commande.

Vous retirerez vos tickets dans un espace client Cartreize.

Plus de renseignement : Sydney Amsellem
04 13 31 18 36 - ensemblecartreize@cg13.fr



2- LA MISE À DISPOSITION DE CARS

Vous pouvez formuler une demande de car pour un déplacement entre deux communes.

- ▶ Les déplacements intra-urbains sont exclus sauf cas particuliers sur Marseille.
- ▶ Le groupe de voyageurs doit être de 20 personnes minimum.
- ▶ Toute demande pour des déplacements hors Ensemble en Provence ne sera pas traitée.
- ▶ Délai de la demande : 2-3 semaines minimum avant la sortie.

Première étape : réservez votre visite

Contactez le site où vous souhaitez vous rendre, musée, parc naturel,... obligatoirement inscrit dans le programme Ensemble en Provence. Convenez d'une date de visite. Profitez de cette conversation pour discuter des modalités de médiation et des particularités de votre groupe. Les coordonnées des sites sont indiquées sur les supports d'information Ensemble en Provence.

Deuxième étape : réservez votre transport

Contactez Florence Murzi de l'équipe Ensemble en Provence au 04 13 31 15 83 ou ensembleenprovence@cg13.fr et formulez votre demande en indiquant la date convenue avec le site accueillant.



3- TRANSPORTS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Conscient que pour ces personnes, la question du transport est centrale, Ensemble en Provence propose, dans le cadre de sorties collectives inscrites au programme, des transports gratuits et adaptés.

Les étapes sont les mêmes que pour la mise à disposition de cars.

Cependant un délai d'au moins 1 mois est nécessaire à l'organisation de ce type de transport.

Contact : Florence MURZI
au 04 13 31 15 83
ou ensembleenprovence@cg13.fr

www.cg13.fr

